

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNB Ninepoint Bitcoin. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (« FNB »). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Partenaires Ninepoint LP (le « gestionnaire ») au 416-943-6706 ou visitez le site Internet du FNB à l'adresse www.ninepoint.com.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Veillez noter qu'il est prévu que Fiducie Bitcoin (le « Fonds ») sera convertie (la « conversion ») d'un fonds d'investissement à capital fixe en un fonds négocié en bourse vers le 6 mai 2021, ou à une date que le gestionnaire, à sa seule appréciation, fixe. Par conséquent, toutes les données présentées dans le présent aperçu du FNB sont celles du Fonds et non du FNB Ninepoint Bitcoin (sauf indication contraire).

Ce FNB est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises pour les autres types d'organismes de placement collectif. Les caractéristiques particulières qui le distinguent d'autres types d'organismes de placement collectif peuvent comprendre la capacité d'emprunter des fonds à des fins d'investissement et d'investir davantage dans des marchandises physiques. Bien que ces stratégies spécifiques soient utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du fonds, elles peuvent, dans certaines conditions de marché, accélérer le rythme de diminution de la valeur de votre placement.

Le FNB investit dans la cryptomonnaie bitcoin (le « bitcoin »). Considérant la nature spéculative du bitcoin et la volatilité des marchés du bitcoin, il existe un risque considérable que le FNB ne soit pas en mesure de réaliser ses objectifs de placement. Un placement dans le FNB ne vise pas à remplacer un programme de placements complet et ne convient qu'aux investisseurs qui ont la capacité d'absorber la perte totale ou partielle de leur investissement. Un placement dans le FNB est considéré comporter un risque élevé.

Bref aperçu

Date de création du FNB	27 janvier 2021
Valeur totale au 31 mars 2021	328 670 454 \$ US
Ratio des frais de gestion (RFG)	S.O. ¹
Gestionnaire	Partenaires Ninepoint LP
Distributions :	Annuellement, le cas échéant

Information sur les opérations

(12 mois se terminant le 31 mars 2021)

Bourse	TSX
Monnaie	CAD/USD
Volume quotidien moyen	S.O. ²
Nombre de jours de négociation	S.O. ²

Informations sur l'établissement du prix

3(12 mois se terminant le 31 mars 2021)

Cours du marché	S.O. ²
Valeur liquidative (VL)	S.O. ²
Écart acheteur-vendeur moyen	S.O. ²

¹ Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau. Voir la description de la conversion ci-dessus.

Dans quoi le FNB investit-il?

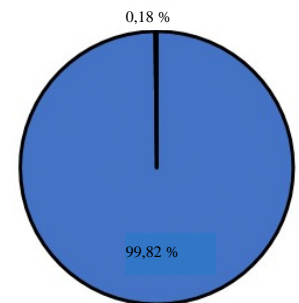
Le FNB veut offrir aux porteurs de parts une exposition à la cryptomonnaie bitcoin au moyen d'une plateforme de qualité institutionnelle qui est rentable pour les porteurs de parts et qui offre aux porteurs de parts une solution de placement sécurisée, plus simple et négociée en bourse pour l'achat et la détention de bitcoins.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 31 mars 2021. Ces placements du FNB changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 31 mars 2021)

1. Bitcoin 99,8%
 2. Espèces (US) 0,2%
- % total des 10 principaux investissements: 100%
 Nombre total d'investissements : 2

Répartition des placements (au 31 mars 2021)



■ Bitcoin ■ Espèces (\$ US)

² Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau et n'a pas encore terminé 12 mois consécutifs.

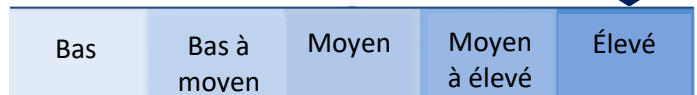
Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations historiques de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces FNB ont généralement plus de chances de perdre de l'argent mais aussi d'avoir un rendement plus élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB ont des rendements moins élevés et risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Le gestionnaire estime que la volatilité de ce FNB est **élevée**. Puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par le gestionnaire. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps.



Aucune garantie

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB ?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB, calculé en fonction de la valeur liquidative (« VL ») du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau et n'a pas encore terminé une année civile. Voir la description de la conversion ci-dessus.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau et n'a pas encore terminé une année civile. Voir la description de la conversion ci-dessus.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau et n'a pas encore terminé une année civile. Voir la description de la conversion ci-dessus.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau et n'a pas encore terminé une année civile. Voir la description de la conversion ci-dessus.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble (panier) de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont 2 types de prix: 1) le cours du marché et 2) la VL.

1) Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent avoir une incidence sur le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts du FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts du FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée l'« écart acheteur-vendeur ».
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

2) VL

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une VL qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis. La VL sert à calculer l'information financière à communiquer.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de 2 manières: 1) par un ordre au marché ou 2) par un ordre à cours limité.

1) Ordre au marché

Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché en vigueur.

2) Ordres à cours limité

Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché des FNB fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment pendant le jour de bourse.

À qui ce FNB est-il destiné ?

Les investisseurs qui :

- veulent une exposition à la cryptomonnaie Bitcoin et aux fluctuations quotidiennes des cours du bitcoin en dollars américains;
- investissent à long terme; et
- peuvent tolérer un risque élevé.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais et honoraires que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des incidences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Les frais du FNB se composent des frais de gestion, de certains autres frais d'exploitation et frais de transaction, de négociation ou d'opération. Les frais de gestion annuels du FNB correspondent à 0,70 % de la valeur du FNB.

Puisque ce FNB est nouveau, les frais d'exploitation et d'opération ne sont pas encore connus. Voir la description de la conversion ci-dessus.

3. Commission de suivi

La commission de suivi est une commission continue versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Partenaires Ninepoint LP ou votre représentant en placement. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Partenaires Ninepoint LP
Royal Bank Plaza, Tour Sud
200 Bay Street, bureau 2700, C.P. 27
Toronto (Ontario) M5J 2J1
Tél.: 416-943-6706
Télécopieur : 416-628-2397
Courriel : invest@ninepoint.com
Site Internet : www.ninepoint.com

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et dans certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de demander des dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.